



Union des Associations pour la Défense du Littoral

12 allée de Créac'h Ibil
29000 – Quimper

<http://www.defensedulittoral.com>

Prix Citron 2011

L'UADL, réunie en Assemblée Générale à Kemper samedi 4 février, a attribué son prix citron 2011 à l'unanimité à Marc Le Fur, député des Côtes d'Armor, pour son rôle initiateur dans l'adoption du relèvement des seuils d'autorisation d'élevage de porcs et de volailles et dans la réduction des délais d'instruction des dossiers de demande d'autorisation d'élevages industriels. S'en sont suivis un décret relatif aux regroupements et à la concentration des installations classées d'élevages malgré un avis défavorable du Conseil supérieur des risques technologiques, puis un autre permettant de relever de 100 à 200 le seuil d'autorisation des élevages de vaches laitières. Enfin, l'application du plafond de 170kg d'azote à l'hectare à la SAU (surface agricole utile) et non plus à la SPE (surface potentiellement épendable), permet de comptabiliser pour l'épandage les surfaces de terres arables où l'épandage est interdit, notamment le long des cours d'eau, du littoral, à proximité des lieux de baignade, des tiers, et celles exclues pour les captages... ce qui revient à donner le droit d'augmenter le cheptel selon les configurations et donc la quantité d'azote à épandre en proportion car la SAU peut atteindre 20% de plus que la SPE...

...Le tout sur fond de marées vertes particulièrement impressionnantes en 2011.

Sans commentaire.

L'UADL a décerné un accessit à Mme Biseau, maire de Pont Aven pour les dommages occasionnés au sentier côtier à Kerviguélen par des travaux lourds ayant réduit la servitude de passage le long du littoral et porté atteinte à ce site, situé dans la bande des 100 mètres, boisé, et en cours de classement.

Enfin, faute de candidature solide pour le prix orange, pour la troisième année consécutive, l'UADL a souhaité accorder un prix du mérite pour une militante de la protection du littoral :

Georgia Floriet, née en 1926, première présidente des Amis des Chemins de Ronde en 1992, secrétaire depuis 2003.

C'est sous son impulsion que les ACR29 se sont étoffés, ont fait découvrir à de nombreuses personnes les beautés du littoral, ont agi pour l'application de la loi sur la servitude de passage le long du littoral (1976) et l'ouverture de nouveaux tronçons du sentier côtier. Enfin, les ACR n'hésitent pas, lorsque c'est nécessaire, à intervenir en justice pour le respect des textes et règlements de protection du littoral en vigueur ou à l'occasion d'atteintes caractérisées à l'environnement.

Pour l'UADL, le Président,

Jean-Pierre Bigorgne

0689101675